



CARACTERISTIQUES DU GRAND AGE DANS LA REGION DU GHARB CHRARDA BENI HSEN

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX _____	3
LISTE DES GRAPHIQUES _____	4
TABLEAUX ANNEXES _____	8
INTRODUCTION _____	13
CHAPITRE 1 : PORTRAIT DEMOGRAPHIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE _____	19
<i>1.1 - Structure de la population âgée selon le sexe, le milieu de résidence et le statut matrimonial</i> _____	21
1.1.1 - Structure par sexe et âge _____	21
1.1.2 - Structure selon l'état matrimonial _____	23
<i>1.2 - Structure des ménages abritant des personnes âgées</i> _____	27
1.2.1 – Ménage et troisième âge _____	27
1.2.2 – Les séniors et lien de parenté au chef de ménage _____	29
1.2.3 – Grand âge et solitude _____	30
1.2.4 – Profil démographique et socioéconomique des séniors chefs de ménages _____	31
<i>1.3 – Evolution de la population âgée dans la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen</i> _____	33
<i>1.4 – Niveau d'activité des personnes âgées dans la région</i> _____	36
1.4.1 – Type d'activité des personnes âgées _____	36
1.4.2 – Statut professionnel des actifs occupés âgés _____	38
1.4.3 – Les actifs occupés âgés selon les branches d'activité _____	40
1.4.4 – Les actifs occupés âgés selon les professions exercées _____	41
CHAPITRE 2 : PORTRAIT CULTUREL ET ÉDUCATIF DE LA POPULATION ÂGÉE _____	47

<i>2.1 – L’analphabétisme au troisième âge</i>	<i>47</i>
<i>2.2 – Niveau d’instruction au troisième âge</i>	<i>49</i>
CHAPITRE 3 : ETAT DE SANTE DE LA POPULATION DU TROISIEME AGE	53
<i>3.1 – Population âgée et handicap</i>	<i>55</i>
3.1.1 – Handicap selon le type	55
3.1.2 – Handicap, sexe et milieu de résidence	56
3.1.3 – Handicap selon l’âge	58
CHAPITRE 4 : TROISIEME AGE ET CONDITIONS D’HABITATION DES MENAGES	59
<i>4.1 – Caractéristiques des logements occupés par les séniors</i>	<i>61</i>
4.1.1 – Type de logement	61
4.1.2 – Statut d’occupation des logements	63
4.1.3 – Age des logements	64
<i>4.2 – Equipement de base à domicile</i>	<i>65</i>
4.2.1 – Eau potable	65
4.2.2 – Electricité	66
CONCLUSION	69
ANNEXE	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des personnes âgées vivant seuls dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et le sexe (%) – année 2004-	31
---	-----------

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de la population de la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe et les grands groupes d'âge (%)	22
Graphique 2 : Répartition de la population âgée de la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe et le milieu de résidence(%) – 2004-.....	22
Graphique 3 : Population âgée de 60 ans ou plus dans la région selon les groupes d'âge quinquennaux (%)	23
Graphique 4 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial (%) – année 2004-	24
Graphique 5 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et le sexe (%) – année 2004-.....	25
Graphique 6 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et le milieu de résidence (%) –année 2004-	26
Graphique 7 : Répartition de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et les grands groupes d'âge (%) –année 2004-	27
Graphique 8 : Répartition des ménages de la région selon le nombre de séniors – année 2004-	28
Graphique 9 : Répartition des personnes âgées dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon la taille des ménages (%) - année 2004-	28
Graphique 10 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le milieu de résidence-région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-.....	29

Graphique 11 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage (%) – année 2004-.....	30
Graphique 12 : Structure matrimoniale des personnes âgées chefs de ménage selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-.....	32
Graphique 13 : Type d'activité pour les personnes âgées chefs de ménage - région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-.....	32
Graphique 14 : Taux d'activité des personnes âgées chefs de ménage selon le sexe et le milieu- région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-.....	33
Graphique 15 : Pyramide des âges de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen – années 1994 et 2004-.....	34
Graphique 16 : Evolution de la part de la population âgée et de la population jeune de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%)– années 1994, 2004 et 2014-.....	35
Graphique 17 : Type d'activité des personnes âgées de la région (%).....	37
Graphique 18 : Taux d'activité des personnes âgées de la région selon le sexe et le milieu de résidence (%) – année 2004-.....	38
Graphique 19 : Statut professionnel des actifs occupés âgés selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-.....	39
Graphique 20 : Statut professionnel des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%)- année 2004 –.....	40
Graphique 21 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon les branches d'activité (%) – année 2004 –.....	40

Graphique 22 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon les branches d'activité et le milieu de résidence (%)- année 2004 –	41
Graphique 23 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon les professions exercées et le sexe (%)- année 2004 –.....	42
Graphique 24 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les professions exercées et le milieu de résidence (%)- année 2004 –	43
Graphique 25 : Répartition des personnes analphabètes de la région selon les grands groupes d'âge (%)- année 2004-.....	47
Graphique 26 : Taux d'analphabétisme de la population des seniors dans la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%)- année 2004-.....	48
Graphique 27 : Taux d'analphabétisme de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe, le milieu de résidence et les grands groupes d'âge (%)-année 2004- ...	49
Graphique 28 : Niveau d'instruction de la population âgée de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe (%)-année 2004-	50
Graphique 29 : Niveau d'instruction des personnes âgées alphabétisés de la région selon le milieu de résidence - 2004- (%).....	51
Graphique 30 : Part des handicapés dans la région du GCBH selon les grands groupes d'âge (%) -2004-.....	55
Graphique 31 : Répartition des handicapés âgés dans la région du GCBH selon le type de handicap (%) – année 2004-	56
Graphique 32 : Répartition des handicapés âgés de la région selon le type de handicap et le milieu de résidence (%)- année 2004-	57

Graphique 33 : Répartition des personnes âgées de la région souffrant de handicap selon le sexe et le type de handicap (%) –année 2004-	57
Graphique 34 : Répartition des personnes âgées de la région souffrant de handicap selon l'âge et le type de handicap (%) – année 2004-	58
Graphique 35 : Répartition des ménages selon le type d'habitat et le type de ménage (%) – Région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen- année 2004-.....	62
Graphique 36 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon le type d'habitat et le milieu de résidence (%) - année 2004-	63
Graphique 37 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon le statut d'occupation des logements et le milieu de résidence (%) –année 2004-.....	64
Graphique 38 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon l'âge du logement et le milieu de résidence (%) – année 2004-	65
Graphique 39 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon la disponibilité de l'eau potable dans le logement et le milieu de résidence (%)- année 2004-.....	66
Graphique 40 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon la disponibilité de l'électricité dans le logement et le milieu de résidence (%)- année 2004-.....	67

TABLEAUX ANNEXES

Tableau 1 : Répartition de la population de la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et les grands groupes d'âge (%) - 2004-	75
Tableau 2 : Répartition de la population âgée de la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence - 2004-	75
Tableau 3 : Population âgée de 60 ans et plus dans la région selon le sexe et les groupes d'âge quinquennaux (%) -2004-	75
Tableau 4 : Répartition de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial et les grands groupes d'âge –année 2004-.....	76
Tableau 5 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le statut matrimonial et le milieu de résidence –année 2004-.....	76
Tableau 6 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le statut matrimonial et le sexe (%) – année 2004-.....	76
Tableau 7 : Répartition des ménages de la région selon le nombre de séniors – année 2004-	77
Tableau 8 : Répartition des personnes âgées dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon la taille des ménages -année 2004.....	77
Tableau 9 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le milieu de résidence-région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen (%) – année 2004-	77
Tableau 10 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage (%) – année 2004-	78

Tableau 11 : Structure matrimoniale des personnes âgées chefs de ménage selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen (%) – année 2004-.....	78
Tableau 12 : Type d’activité pour les personnes âgées chefs de ménage - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe – année 2004-	78
Tableau 13 : Type d’activité pour les personnes âgées chefs de ménage - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le milieu de résidence–2004-	79
Tableau 14 : Evolution de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon l’âge (en %)- années 1994, 2004 et 2014-	79
Tableau 15 : Type d’activité pour les personnes âgées -région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe – année 2004-.....	79
Tableau 16 : Taux d’activité pour les personnes âgées -région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%) –2004-.....	79
Tableau 17 : Statut professionnel des actifs occupés âgés selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen – année 2004-. 80	80
Tableau 18 : Statut professionnel des actifs occupés âgés selon le milieu de résidence (%)- région du Gharb-Chrarda-Béni hssen – année 2004-	80
Tableau 19 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les branches d’activité (%) – année 2004 –.....	80
Tableau 20 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les professions exercées et le sexe (%)- année 2004 –.....	81
Tableau 21 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les professions exercées et le milieu de résidence (%) -2004 –	81

Tableau 22 : Répartition des personnes analphabètes de la région selon les grands groupes d'âge - année 2004-	81
Tableau 23 : Répartition des personnes analphabètes âgées de la région selon le milieu de résidence et le sexe- année 2004-....	82
Tableau 24 : Taux d'analphabétisme des personnes âgées de moins de 60 ans de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%) - année 2004-	82
Tableau 25 : Niveau d'instruction de la population âgée de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe (%) - année 2004-	82
Tableau 26 : Niveau d'instruction des personnes âgées alphabétisés de la région selon le milieu de résidence - 2004- (%).....	83
Tableau 27 : Part des handicapés dans la région du GCBH selon les grands groupes d'âge (%) -2004-	83
Tableau 28 : Répartition des personnes âgées de la région souffrant de handicap selon le sexe et le type de handicap (%) –année 2004-	83
Tableau 29 : Répartition des handicapés âgés de la région selon le type de handicap et le milieu de résidence (%) - année 2004-	84
Tableau 30 : Répartition des handicapés dans la région du GCBH selon le type d'handicap et la catégorie d'âge (%) – année 2004-	84
Tableau 31 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon le statut d'occupation des logements et le milieu de résidence (%) –année 2004-.....	84
Tableau 32 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon l'âge du logement et le milieu de résidence (%) – année 2004-	85

Tableau 33 : Répartition des ménages de la région abritant des seniors selon la disponibilité de l'eau potable dans le logement et le milieu de résidence (%)- année 2004-.....	85
Tableau 34 : Répartition des ménages de la région abritant des seniors selon la disponibilité de l'électricité dans le logement et le milieu de résidence (%)- année 2004-.....	85

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Grand âge, âge avancé, troisième âge, personnes âgées, séniors, aînés et vieux, tant d'appellations et diverses expressions inventées par les sociologues et chercheurs, à travers les temps et les siècles, pour désigner des personnes qui présentent les attributs physiologiques et sociaux de la vieillesse, ou parfois pour éviter l'utilisation directe des mots vieux, vieillard et vieillesse, perçus négativement par la société. Mais à partir de quand commence le grand âge? On ne peut pas facilement répondre à cette question en raison des différences individuelles du vieillissement.

D'un point de vue biologique, l'apparition de troubles fonctionnels influençant le quotidien d'une personne marque le début du grand âge, mais certaines personnes sont parfois confrontées tôt à des faiblesses corporelles, alors que d'autres peuvent vivre au-delà de 90 ans sans handicap notable !

D'un point de vue social, le grand âge commence quand des personnes vivent plus longtemps que leurs contemporains. Mais comment évaluer une longue vie, est ce par rapport aux expériences personnelles qui s'étendent sur une longue période ou alors en se référant à des souvenirs remontant à un passé très éloigné ?

D'une manière symbolique, et pour certaines sociétés, le passage que représente le départ en retraite marque l'entrée dans la catégorie des aînés.

En revanche, l'Organisation Mondiale de la Santé définit une personne âgée à partir de 60 ans, et c'est le même seuil qui est retenue par la majorité des pays développés pour l'octroi de certaines prestations et dispositions concernant les personnes âgées.

Bref, on constate bien que la définition d'une personne âgée dépend du contexte, et nul ne peut nier la complexité d'un tel sujet, ni les spécificités qui caractérisent ces sujets rendant difficile, voire impossible la détermination d'un âge limite répondant aux intérêts et préoccupations de tous.

Pour des raisons purement statistiques, liées notamment à la disponibilité de données relatives à cette tranche de la population,

nous considérons, tout au long de ce rapport, l'âge de 60 ans comme seuil d'entrée au grand âge.

Mais pourquoi cet intérêt pour étudier ces personnes ? Et comment justifier le choix d'un tel sujet ? On assiste depuis des années, et partout dans le monde, à un phénomène que les démographes ont appelé « vieillissement de la population » ; il s'agit de l'accroissement de la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population totale d'un pays.

Ce phénomène démographique, du essentiellement à l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse de la fécondité, n'a pas épargné le Maroc, qui a vu la part de sa population de personnes âgées s'accroître, passant de 6.4% en 1982 à 8.1 % en 2004.

En revanche, la vieillesse est souvent synonyme de maladie, d'inactivité, de fragilité, de perte d'autonomie physique, parfois même psychique, et par conséquent, elle est synonyme de dépendance. En effet, plusieurs personnes franchissant le seuil de la soixantaine cessent généralement d'être actives car elles cessent de produire et deviennent par conséquent dépendantes physiquement et/ou financièrement et/ou encore affectivement des autres qui sont censés leur accorder une attention particulière et subvenir à leurs besoins. Ces autres sont essentiellement l'Etat, les enfants ou les proches, les organisations, les associations, la société civile, etc.

Partant de ce constat, on peut dire que le vieux vit son troisième âge à la merci des autres, cependant, la question qui se pose est la suivante: qu'est ce que les autres ont assuré pour lui ? A t-il reçu ce dont il a besoin pour vivre sa vieillesse en toute sûreté ? Est-il bien entouré ou vit-il seul ? A t- il une source de revenu ou pas ? Où réside t-il ? Qu'en est-il de ses conditions d'habitations ? Dispose t-il des moyens de confort à domicile ? Existe-t-il des établissements pour accueillir les personnes âgées sans domicile ? Et qu'en est-il de leur capacité ?

C'est dans un contexte voulant trouver des éléments de réponse à cette problématique que s'inscrit la présente étude, qui se veut une étude descriptive sur les personnes âgées de 60 ans ou plus dans la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen. Laquelle étude permettra d'établir un portrait à la fois démographique et socioéconomique de cette tranche

de la population, afin d'améliorer nos connaissances sur leur condition de vie, et dégager les insuffisances auxquelles ces personnes font face. Il s'agit également de mettre à la disposition des différents intervenants dans le champs politique, associatif et autre, un outil de décision capable de reconduire leur politique en matière de santé, infrastructures de base, logement, sécurité sociale et autres, vers une meilleure allocation des moyens et ressources afin de mieux subvenir aux besoins de cette catégorie de la population qui mérite une attention particulière.

Pour répondre à cette problématique, la présente étude puisera ses données à partir du recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, et ses analogues des années précédentes (1994-1982), comme bases de données exhaustives permettant de fournir un portrait global et spécifique de cette tranche de la population. De même, les projections de la population à l'horizon 2014 permettront d'étudier l'évolution de leur effectif dans le temps, et prédire une structure des aînés dans le futur proche. Dans le même contexte, des études menées par divers organismes et instituts spécialisés à travers le monde, ayant traité de cette thématique, seraient en mesure d'orienter la présente étude par rapport aux objectifs cités ci-dessus.

CHAPITRE 1 :
PORTRAIT
DEMOGRAPHIQUE
ET
SOCIOECONOMIQUE
DE LA POPULATION
ÂGÉE

CHAPITRE I : PORTRAIT DEMOGRAPHIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE

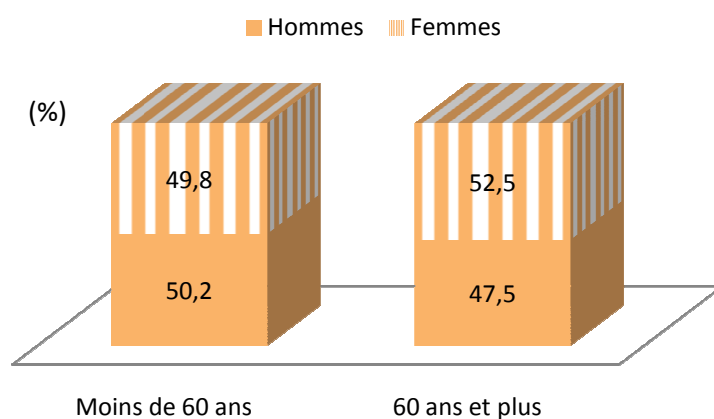
En 2004, la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen, comptait 114747 personnes âgées de 60 ans ou plus, soit l'équivalent de 7% de la population de la région, contre 8% au niveau national ; 48 % d'entre eux sont de sexe masculin, et plus de la moitié (53%) résident en milieu rural.

1. 1 - Structure de la population âgée selon le sexe, le milieu de résidence et le statut matrimonial

1.1.1 - Structure par sexe et âge

L'analyse de la structure par sexe de la population de la région montre que la proportion des femmes est plus importante aux âges élevés; elle atteint 52.5 % contre 47.5 % pour les hommes, tandis qu'elle n'est que de 49.8 % pour les moins de 60 ans (graphique1). Cet écart enregistré entre sexes, du essentiellement à une espérance de vie plus grande en faveur des femmes, est d'autant plus important en milieu urbain où la femme vit plus d'années que sa congénère de la campagne .C'est ainsi que la proportion des femmes séniors en milieu urbain dépasse celle du sexe opposé de 7 points contre 3 points seulement en milieu rural (graphique2).

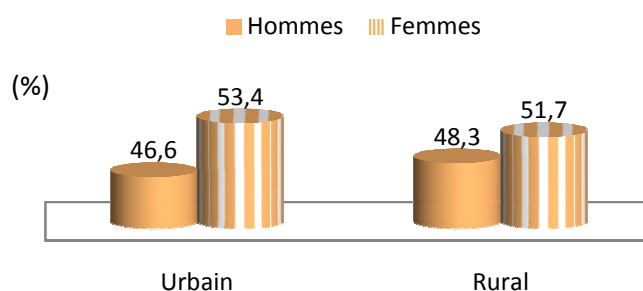
Graphique 1 : Répartition de la population de la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe et les grands groupes d'âge (%) - année 2004-



Source : RGPH 2004

La part des femmes âgées dans la population féminine de la région reste proportionnelle à la part des personnes âgées dans la population régionale qui est de 7 %.

Graphique 2 : Répartition de la population âgée de la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%) – 2004-

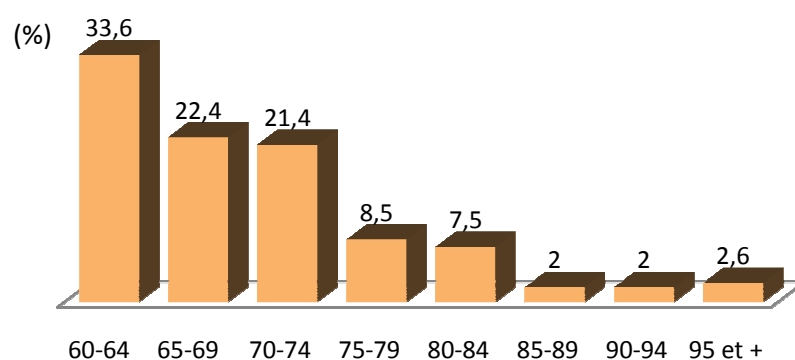


Source : RGPH 2004

L'analyse de la structure par groupe d'âge quinquennal de cette tranche de la population (graphique3) permet de constater que plus de la moitié des séniors dans la région (56 %) ont moins de 70 ans, tandis que les 80 ans ou plus, qui constituent le quatrième âge, ne représentent que 14 % des personnes âgées.

En revanche, la tranche des 60-64 ans constitue le groupe d'âge le plus important dans le troisième âge ; elle abrite à elle seule le tiers des séniors, les deux groupes suivants en constituent 45%. Cependant, au-delà de 75 ans, la représentativité par groupe d'âges quinquennaux devient négligeable et ne dépasse guère les 8.5% comme maximum.

Graphique 3 : Population âgée de 60 ans ou plus dans la région selon les groupes d'âge quinquennaux (%)

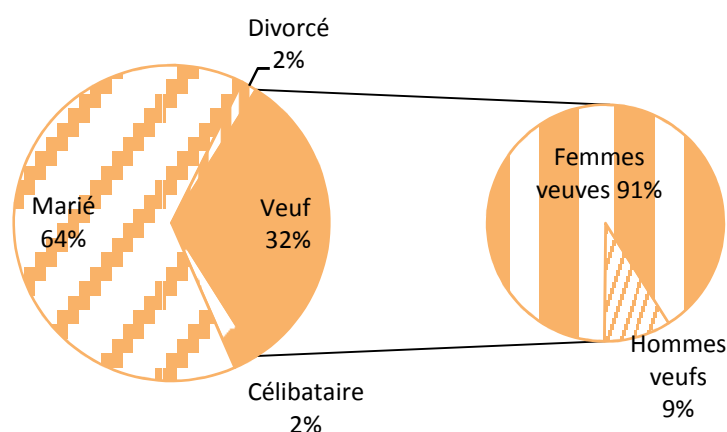


Source : RGPH 2004

1.1.2 - Structure selon l'état matrimonial

La structure matrimoniale des personnes âgées est caractérisée par une dominance des mariés et des veufs, à raison de 64% et 32% respectivement, sur les autres statuts, tandis que très peu de sujets restent célibataires (2%) ou encore divorcés (2%) au-delà de la soixantaine (graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial (%) – année 2004-

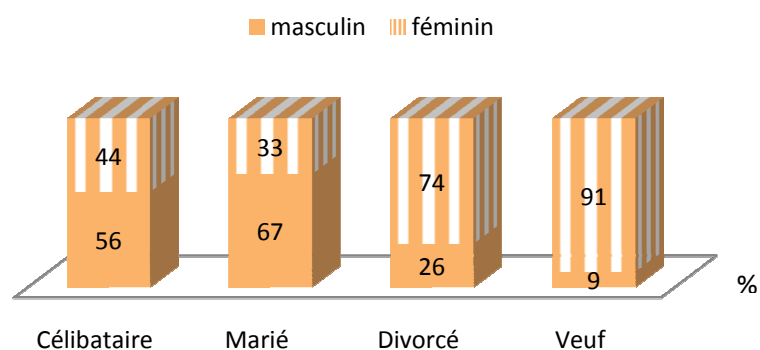


Source : RGPH 2004

En revanche, si le veuvage concerne une personne âgée sur trois, il semble également être un phénomène démographique touchant les femmes par excellence, puisque 91% des séniors veufs sont de sexe féminin. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de ce constat, notamment le fait que, plus rarement, les femmes ayant perdu leur époux, parviennent à contracter un second mariage, contrairement aux hommes, ou encore en raison de l'espérance de vie plus élevée en faveur des femmes, leur permettant de vivre plus que leur conjoint, et de se retrouver ainsi veuves à un âge précoce, d'autant plus que l'on sait que l'homme est généralement plus âgé que son épouse.

La même constatation peut être appliquée sur les quelques cas de divorcés âgés dans la région qui ne dépassent pas 1827 personnes ; certes, en raison de la perception négative accordée au statut « divorcé » dans la société marocaine, mais à majorité des femmes 74% contre 26% pour le sexe opposé (graphique 5).

Graphique 5 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et le sexe (%) – année 2004-

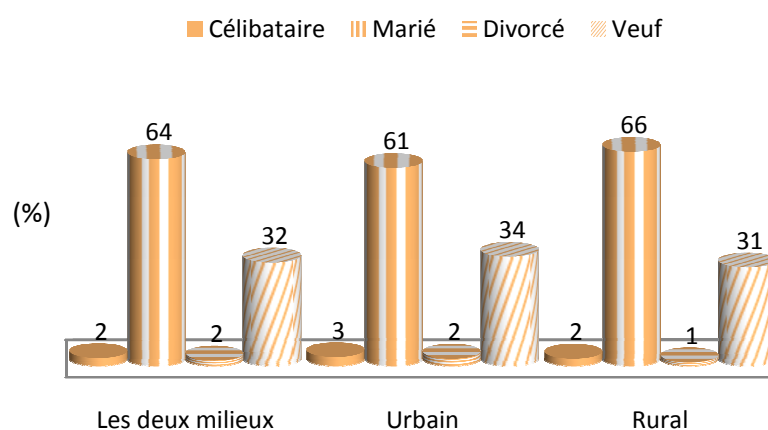


Source : RGPH 2004

Selon le milieu de résidence, l'analyse permet de conclure que le divorce est moins fréquent dans les campagnes, puisque seulement une personne sur 100 dans le milieu rural se trouve divorcée après avoir franchi la soixantaine contre 2% dans les villes. D'autant plus que 65% des divorcés du troisième âge résident en milieu urbain.

Quant au mariage, on peut dire qu'il est consenti d'une manière similaire dans les deux milieux; 97% des seniors citadins et 98 % des seniors ruraux contractent au moins un mariage une fois dans leur vie, pour que 35% et 31% respectivement d'entre eux se retrouvent après soixante ans veufs (veuves), et 2% et 1% divorcés (ées) (graphique 6).

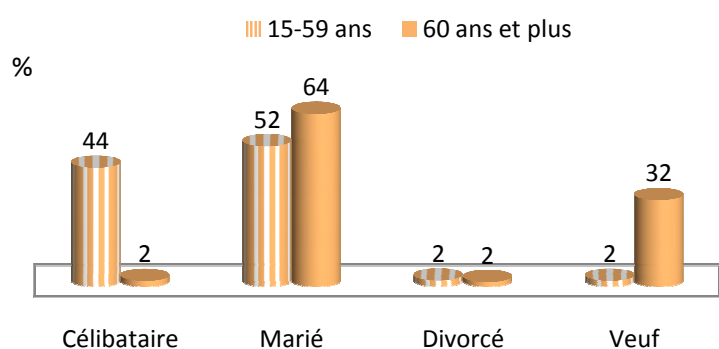
Graphique 6 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et le milieu de résidence (%) –année 2004-



Source : RGPH 2004

Par ailleurs, une comparaison avec les autres catégories permet de constater que la structure matrimoniale du grand âge diffère beaucoup de celle des âges inférieurs. En effet, si le tiers de la population se retrouvent veufs après la soixantaine, avant 59 ans, le phénomène ne concerne que peu de sujets (2%). Ce qui démontre que le veuvage survient à un âge avancé, chose tout à fait logique. De même, le célibat, première situation matrimoniale que connaît toute personne est vécue différemment entre la génération du troisième âge et celle des âges inférieurs, qui compte 2 personnes sur cinq en état de célibat, contre 2% seulement pour les séniors (graphique 7).

Graphique 7 : Répartition de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et les grands groupes d'âge (%) –année 2004-



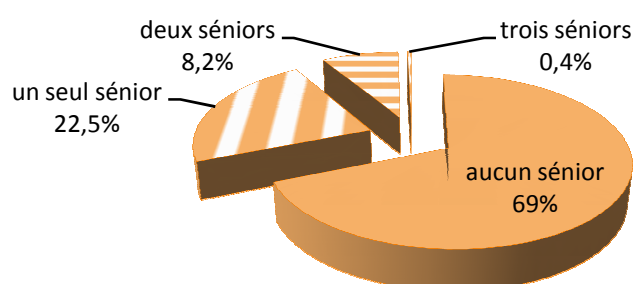
Source : RGPH 2004

1.2 - Structure des ménages abritant des personnes âgées

1.2.1 –Ménage et troisième âge

En 2004, il a été recensé près de 285645 ménages dans la région du Gharb Chrarda-Béni Hssen, dont la taille moyenne est de 5.8 personnes. Les séniors ne sont pas présents dans tous les ménages; déjà 69% n'en contiennent aucun, 22.5% en abrite un seul ; et une minorité de 8.2% des ménages comporte deux personnes âgées, tandis que le nombre maximum de séniors que peut abriter un ménage est de trois ; ce type de ménage est peu présent et ne représente que 0.4% de l'ensemble des ménages dans la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen (graphique 8).

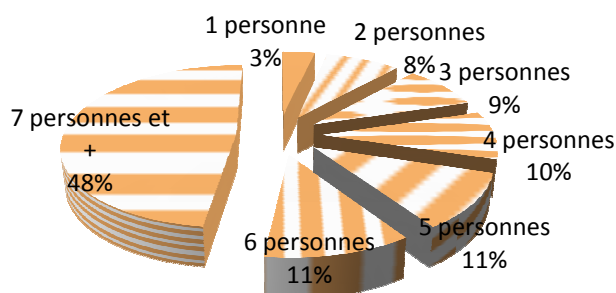
Graphique 8 : Répartition des ménages de la région selon le nombre de séniors – année 2004-



Source : RGPH 2004

En examinant la taille des ménages abritant des personnes âgées, on constate que les séniors sont bien entourés au sein de leur ménage et ne vivent pas trop isolés dans la société marocaine. En effet, plus de la moitié (59%) vivent au sein de ménages nombreux (6 personnes et plus), et plus du tiers sont accompagnés de deux à cinq personnes dans le ménage, tandis que 3% seulement vivent seuls (graphique 9).

Graphique 9 : Répartition des personnes âgées dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon la taille des ménages (%) -année 2004-

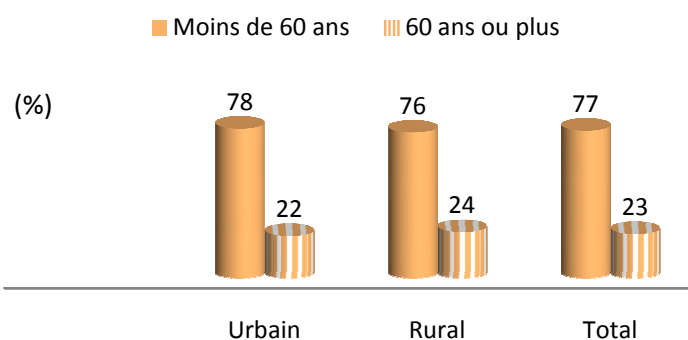


Source : RGPH 2004

1.2.2 – Les séniors et lien de parenté au chef de ménage

Les séniors ne sont pas très présents en tant que chef de ménage. En effet, les chefs de ménages de cette catégorie ne dépassent guère 65456, soit 23% seulement de l'ensemble des ménages de la région qui sont gérés par une personne âgée, et dont les trois quart sont de sexe masculin. En outre, leur répartition sur les deux milieux de résidence reste similaire au niveau régional.

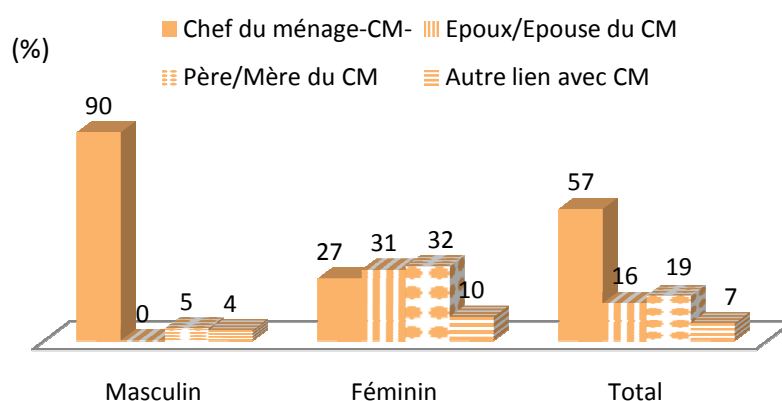
Graphique 10 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le milieu de résidence-région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-



Source : RGPH 2004

Par ailleurs, plus de la moitié des personnes âgées sont des chefs de ménages, cette proportion s'élève à 57,1%, suivi des parents du chef de ménage qui constituent 19% des séniors, et enfin l'époux ou l'épouse du chef de ménage à raison de 16.1%. La distinction par sexe fait apparaître un contraste quant au statut de chef de ménage, détenu rarement par les femmes, dans la société marocaine. En effet, 9 hommes sur 10 se sont déclarés des chefs de ménage contre 27% seulement pour les femmes. Les chefs de ménage de sexe masculin semblent détenir ce pouvoir jusqu'à leur dernier jour. Les femmes, par contre, sont beaucoup plus présentes en tant que « mère du chef du ménage » ; ce statut concerne le tiers des femmes contre 5% seulement des hommes, suivi de « épouse du chef du ménage », à raison de 30.7% (graphique 11).

Graphique 11 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage (%) – année 2004-



Source : RGPH 2004

1.2.3 – Grand âge et solitude

Dans la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen, il a été recensé près de 4016 personnes âgées de 60 ans ou plus vivant seules, soit l'équivalent de 3% des séniors, et dont 77% sont de sexe féminin. Les femmes âgées sont plus sujettes au phénomène de solitude que leurs congénères masculins. D'autant plus que celles vivant seules possèdent la particularité d'être à majorité des veuves (89%) ; ces femmes cumulent à la fois un sentiment de solitude et un autre sentiment, celui de l'isolement relationnel engendré par la perte du conjoint. En effet, la mort de l'autre conjugué à l'absence ou le départ des enfants constituent des facteurs susceptibles d'engendrer le sentiment de solitude chez une personne âgée.

De même pour les femmes divorcées vivants seules (7%), pour lesquelles la rupture provoquée par le départ du conjoint, et éventuellement celui des enfants, laisse un vide émotionnel particulièrement sensible. A l'encontre, la structure matrimoniale des hommes séniors vivant seuls diffère beaucoup de celle du sexe

opposé. En effet, si le célibat au troisième âge ne concerne que 1% des femmes vivant seules, il l'est davantage chez les hommes vivant seuls avec 14%. Il est à noter également que le tiers des hommes âgés vivant seuls sont mariés et 20% d'entre eux sont divorcés, contre 7% pour les femmes vivant seules (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des personnes âgées vivant seuls dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon le statut matrimonial et le sexe (%) – année 2004-

	Masculin	Féminin	Total
Seul et célibataire	14	1	5
Seul et marié	34	3	10
Seul et divorcé	20	7	10
Seul et veuf	32	89	75
Total	100	100	100

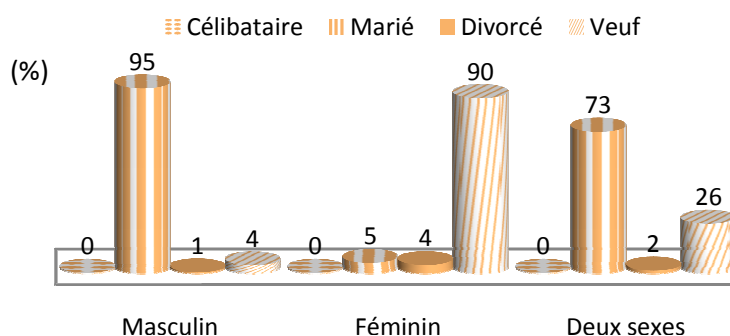
Source : RGPH 2004

1.2.4 – Profil démographique et socioéconomique des séniors chefs de ménages

En 2004, Les chefs de ménages séniors sont estimés à 65465 personnes, dont les trois quarts sont de sexe masculin. Leur structure matrimoniale laisse apparaître une dominance des personnes mariées à raison de 73%, suivis des veufs à 26%.

Par ailleurs, les femmes ne semblent détenir le rôle de chef de ménage qu'après la perte de leurs époux, ou suite à un divorce, car ce statut est accordé généralement à l'homme tant qu'il est présent dans le ménage ; ceci trouve son explication dans le fait que 90% des femmes séniors chefs de ménages sont veuves et 4% divorcées, tandis que seules 5% d'entre elles sont mariées contre 95% pour les hommes (graphique 12).

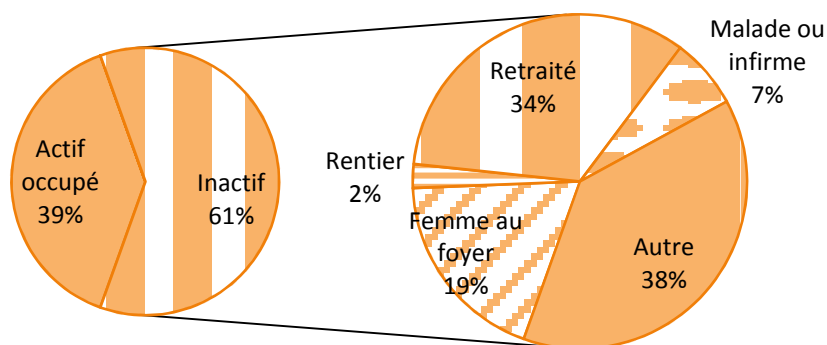
Graphique 12 : Structure matrimoniale des personnes âgées chefs de ménage selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-



Source : RGPH 2004

En outre, si le sexe est un critère qui prime dans le choix du chef de ménage, l'activité ne semble pas être une condition requise pour le devenir ou pour le conserver comme statut, puisque dans 61% des cas, le chef de ménage est une personne inactif, soit 39888, et dont le tiers dominant est constitué des retraités (34%), suivi des femmes au foyer (19%) (graphique 13).

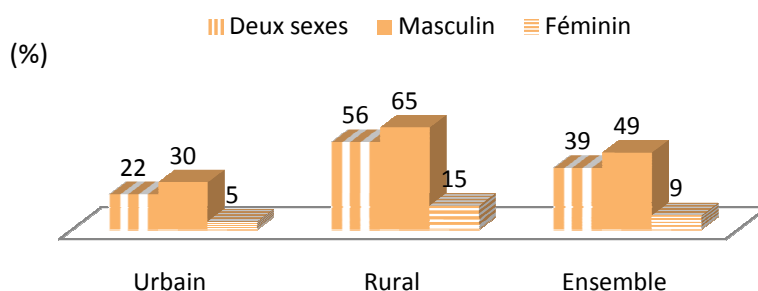
Graphique 13 : Type d'activité pour les personnes âgées chefs de ménage - région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-



Source : RGPH 2004

Selon le milieu de résidence, la proportion des séniors chefs de ménages inactifs est plus importante dans les villes, elle y atteint 78% contre 64% dans les campagnes. Par ailleurs, le taux d'activité des femmes rurales est trois fois plus important que celui de leurs congénères citadines ; pour les hommes, il représente le double (graphique 14).

Graphique 14 : Taux d'activité des personnes âgées chefs de ménage selon le sexe et le milieu- région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-



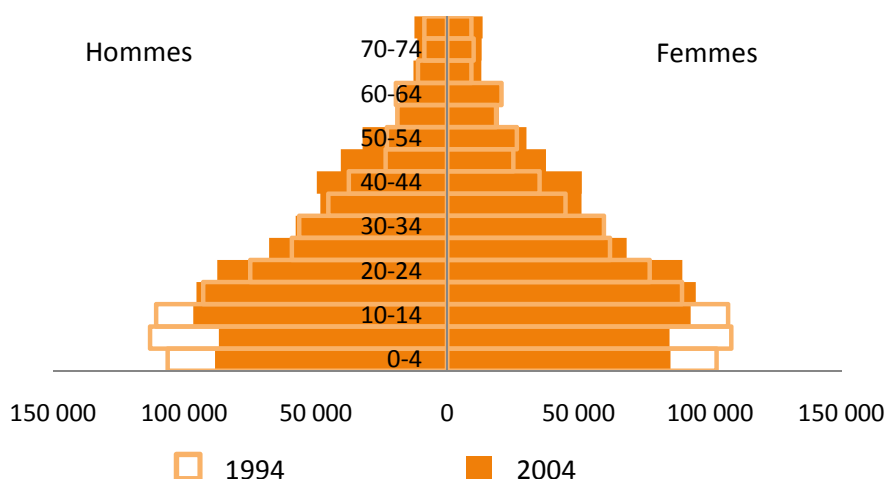
Source : RGPH 2004

1.3 – Evolution de la population âgée dans la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Depuis 1994, la population du GCBH a augmenté de 2.1%, soit de 33911 personnes, dont 17557 appartiennent à la catégorie du troisième âge. En 2004, 7% de la population a plus de 60 ans contre 6% en 1994 et 44% ont moins de 20 ans contre 51% en 1994.

Ces chiffres, traduisant une chute de 7 points de la part des moins 20 ans dans la période intercensitaire, conjuguée à une hausse de la proportion des plus de 60 ans de 1 point, confirment la théorie du « vieillissement de la population » (graphique 15).

Graphique 15 : Pyramide des âges de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen – années 1994 et 2004-



Source : RGPH 2004

En s'appuyant sur les résultats du recensement de 2004, le Haut Commissariat au Plan a réalisé de nouvelles projections de la population à l'horizon 2014. Ces projections apportent un éclairage sur le devenir possible de la population et de sa structure selon le sexe, le milieu de résidence et les groupes d'âge.¹

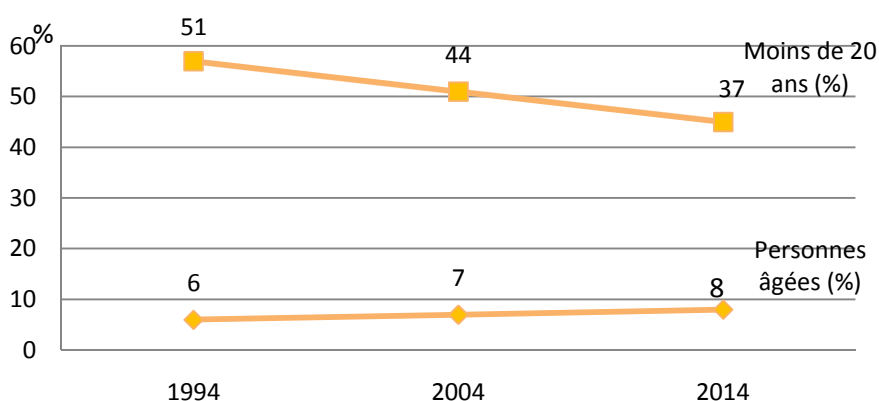
Compte tenu de ces projections, la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen s'élèvera en 2014 à 1826517 habitants, soit

¹ Elles s'appuient également sur des hypothèses relatives aux différentes composantes démographiques de l'évolution de la population : natalité, mortalité et mouvements migratoires. Les projections consistent à prolonger les tendances du passé, et à estimer les effectifs d'une population par sexe et âge d'une année en fonction de ceux de l'année précédente, en les faisant vieillir, mourir ou migrer et en intégrant de nouvelles naissances ; C'est le principe de la méthode des composantes.

178656 de plus qu'en 2004. Parallèlement, elle continuera de vieillir : D'ici 2014, 150042 habitants seront âgés de 60 ans ou plus, soit 35295 de plus qu'en 2004. Ils représenteront alors 8.2 % de la population totale. A l'inverse, la part des moins de 20 ans continuera de baisser pour atteindre 37% contre 44% en 2004 ; il y aura alors un habitant « vieux » pour cinq habitants de moins de 20 ans.

Bref, depuis 1994, la part des jeunes n'a cessé de décroître, et la tendance se poursuivra pour qu'au bout de 20 ans, elle sera moins importante. En parallèle, la population des aînés devra s'accroître de plus de la moitié (54%) ; les progrès de la médecine ont fait que les personnes meurent moins fréquemment qu'auparavant, de même, l'accès de la femme à l'éducation et par la suite au marché du travail, ainsi que l'utilisation des moyens contraceptifs ont fait que l'âge au premier mariage progresse, et que la procréation devienne plus contrôlée. Le constat est donc clair : les personnes procréent peu, vivent longtemps, et meurent moins fréquemment, ceci contribue à un vieillissement durable de la population (Graphique 16).

Graphique 16 : Evolution de la part de la population âgée et de la population jeune de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – années 1994, 2004 et 2014-



Source : RGPH 2004

1.4 – Niveau d'activité des personnes âgées dans la région

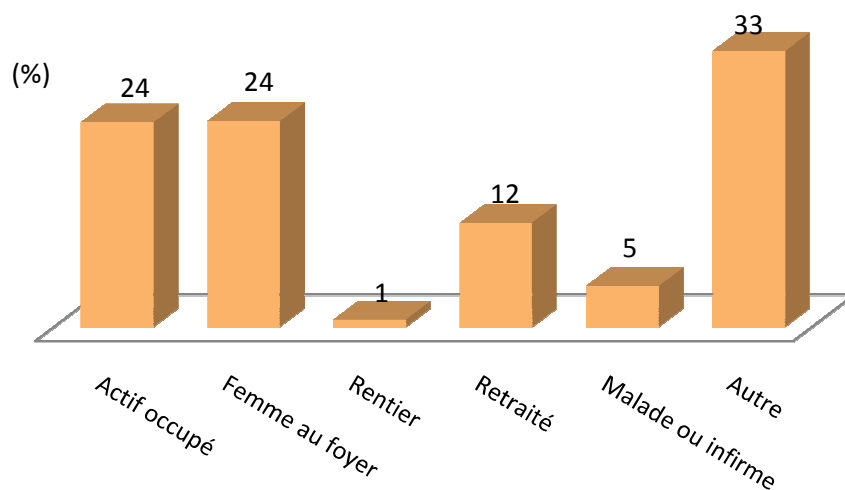
1.4.1 – Type d'activité des personnes âgées

Généralement, au-delà de la soixantaine, les personnes passent à une phase d'inactivité. En effet, le troisième âge constitue le passage à la retraite pour certains, ou tout simplement, le choix de prendre du repos et de s'éloigner du monde du travail sous ses différentes formes pour d'autres. Par ailleurs, l'apparition de maladies de manière fréquente au-delà de cet âge, causant souvent un handicap physique ou intellectuel, oblige les personnes à prendre du recul et rompre avec leur activité. Cependant, le troisième âge ne signifie pas forcément la même chose pour toutes les personnes âgées, dont certains semblent sortir de l'ordinaire et continuent, en dépit de leur âge avancé, à exercer leur activité jusqu'à leur dernier jour sans aucun complexe.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, 24% des personnes âgées de la région sont des actifs, contre 56.4 % pour ceux âgés de 15-59 ans ; les femmes au foyer en constituent autant (24%), suivies des retraités (12%), et enfin les malades avec 5% (graphique 17).

En outre, les « actifs occupés » du troisième âge sont à majorité de sexe masculin (90%) ; de même pour les « retraités » (92%). A l'opposé, les femmes seniors sont beaucoup plus présentes en tant que « malades », elles dépassent les hommes de 3 points : 52% contre 48% (Annexe 15).

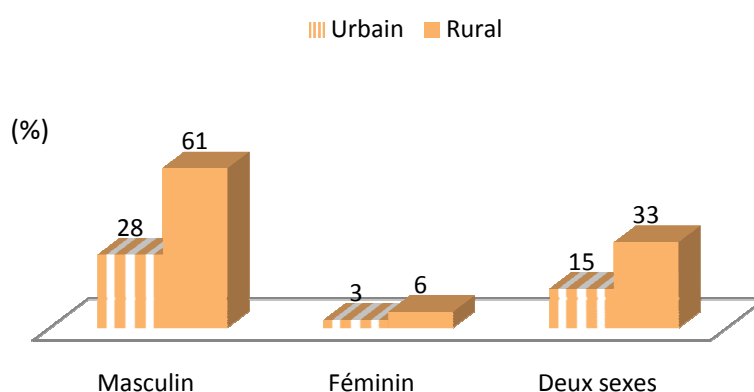
Graphique 17 : Type d'activité des personnes âgées de la région (%)
– année 2004-



Source : RGPH 2004

Les actifs seniors sont également plus présents dans les campagnes où l'on enregistre un taux d'activité de 33%, contre 15% seulement dans les villes ; d'autant plus que 72% de ces actifs sont répertoriés dans le milieu rural (graphique 18).

Graphique 18 : Taux d'activité des personnes âgées de la région selon le sexe et le milieu de résidence (%) – année 2004-



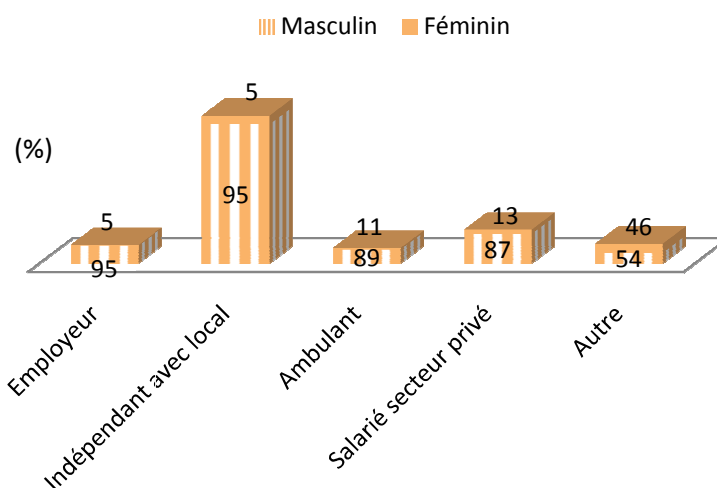
Source : RGPH 2004

1.4.2 – Statut professionnel des actifs occupés âgés

La majorité des actifs occupés seniors exercent une activité indépendante avec local, leur part s'élève à 63%, suivis des salariés du secteur privé qui représentent 14%, et enfin les employeurs et les ambulants à raison de 8% et 7% respectivement. Les autres statuts n'englobent qu'une minorité de seniors (Annexe 17).

Pour la totalité de ces statuts, les hommes restent majoritaires à raison de 95% pour les indépendants avec local et les employeurs, pour les salariés du secteur privé et les ambulants, ils représentent 87% et 89% respectivement (graphique 19).

Graphique 19 : Statut professionnel des actifs occupés âgés selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (%) – année 2004-

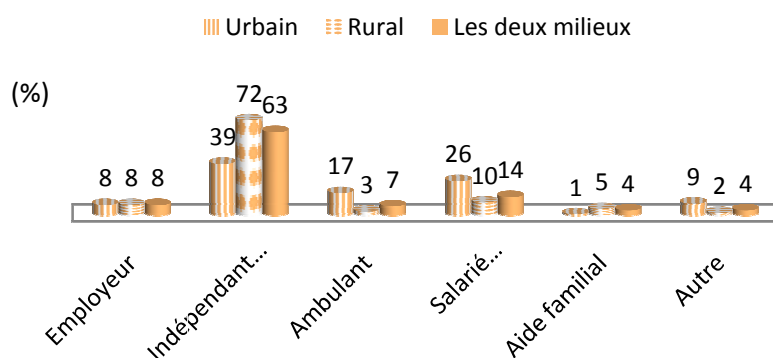


Source : RGPH 2004

Par ailleurs, dans les campagnes, et en raison des spécificités qui caractérisent le travail au sein des exploitations agricoles familiales, un autre statut fait son apparition occupant le quatrième rang après les indépendants avec local (72%), les salariés du secteur privé (10%) et les employeurs (8%); il s'agit des aides familiaux, présents le plus souvent dans le milieu rural à raison de 96% ; et constituent 5% des actifs occupés seniors ruraux.

En revanche, dans les villes, les ambulants qui représentent 17% des actifs seniors, occupent le troisième rang après les indépendants avec local (39%) et les salariés du secteur privé (26%) (Graphique 20).

Graphique 20 : Statut professionnel des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%) - année 2004 –

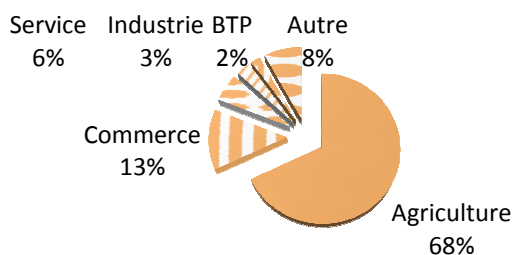


Source : RGPH 2004

1.4.3 – Les actifs occupés âgés selon les branches d'activité

Dans une région à vocation agricole, telle le GCBH, la branche d'activité qui absorbe la majorité des actifs occupés séniors est l'agriculture (68%), suivie du commerce (13%) et enfin les services (6%) (Graphique 21).

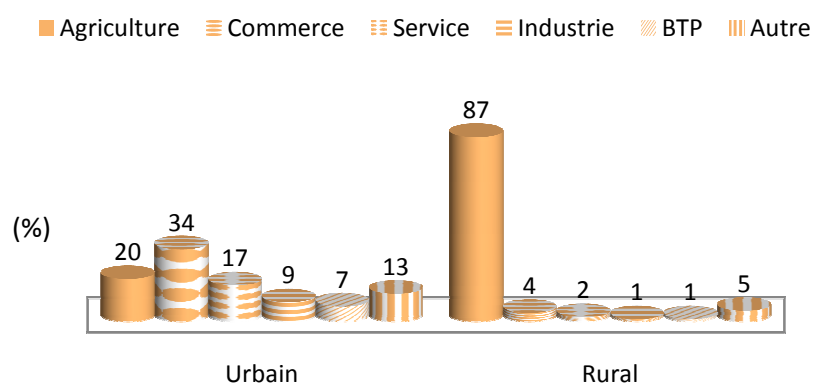
Graphique 21 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon les branches d'activité (%) – année 2004 –



Source : RGPH 2004

En milieu urbain, le commerce est la branche la plus répandue pour les séniors, il absorbe à lui seul le tiers des actifs occupés citadins, suivi de l'agriculture (20%) et puis les services (17%). Cependant, dans les campagnes, l'agriculture reste dominante, et occupe le premier rang avec 87%, suivie du commerce à (4%) (Graphique 22).

Graphique 22 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon les branches d'activité et le milieu de résidence (%)- année 2004 –



Source : RGPH 2004

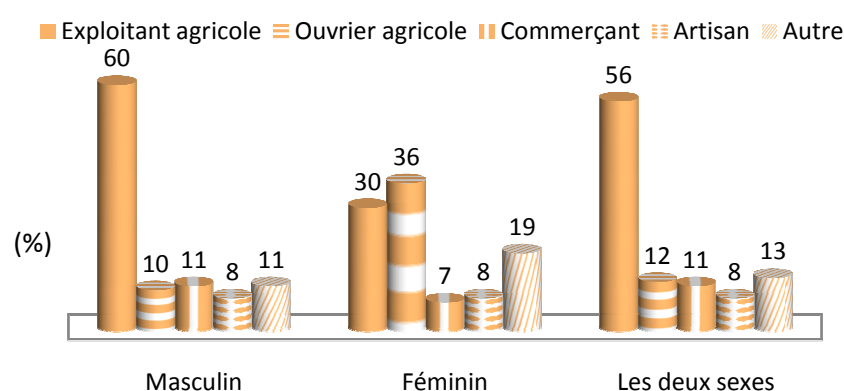
1.4.4 – Les actifs occupés âgés selon les professions exercées

Etant donné que l'agriculture constitue la branche d'activité dominante dans la région, les exploitants et les ouvriers agricoles (y compris ceux de la forêt et pêche) sont fortement présents et constituent respectivement 56% et 12% des actifs occupés séniors, suivis des commerçants 11%, et les artisans 8%.

En revanche, être un exploitant agricole dépend beaucoup du sexe, puisque 60% des hommes le sont contre 30% pour les femmes qui

sont beaucoup plus présentes tant qu'ouvrières agricoles (36%) contre 10% seulement pour le sexe opposé (Graphique 23).²

Graphique 23 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen selon les professions exercées et le sexe (%) - année 2004 -

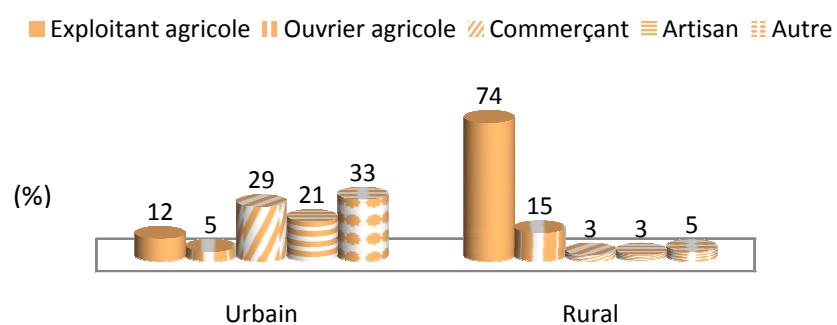


Source : RGPH 2004

Selon le lieu de résidence, le milieu urbain permet une diversité des professions exercées, qui varient entre commerçants (29%), artisans (21%), et exploitants agricoles (12%). Par contre, dans les campagnes, les professions à vocation agricole règnent sur 89% des actifs occupés du troisième âge, dont les deux tiers sont exploitants ; le reste étant des ouvriers (Graphique 24).

² La modalité « autre » englobe plusieurs professions dont la représentativité est minime.

Graphique 24 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les professions exercées et le milieu de résidence (%) - année 2004 –



Source : RGPH 2004

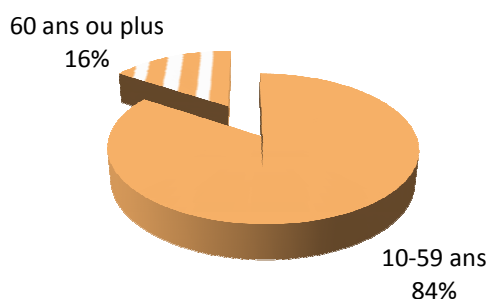
CHAPITRE 2 :
PORTRAIT
CULTUREL ET
ÉDUCATIF DE LA
POPULATION ÂGÉE

CHAPITRE 2 : PORTRAIT CULTUREL ET ÉDUCATIF DE LA POPULATION ÂGÉE

2.1 – L’analphabétisme au troisième âge

Le recensement général de la population et de l’habitat de 2004 a révélé que la moitié de la population de la région est illettrée. En effet, le taux d’analphabétisme de la population âgée de dix ans ou plus s’élève à 48%, il atteint même 60 % pour les femmes et 62 % dans le milieu rural. Quant au grand âge il renferme à lui seul 16 % des personnes qui ne savent ni lire ni écrire (Graphique 25).

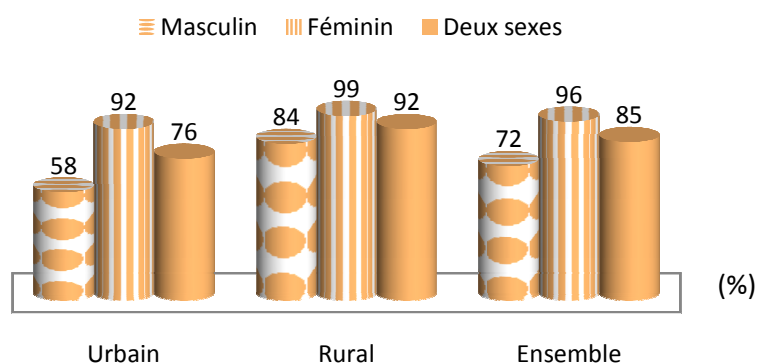
Graphique 25 : Répartition des personnes analphabètes de la région selon les grands groupes d’âge (%)- année 2004-



Source : RGPH 2004

En outre, si la région du GCBH compte 114747 personnes âgées de 60 ans ou plus, il faut savoir qu’ils sont à 85 % analphabètes, et que les femmes en constituent plus de la moitié (60 %). En milieu rural, le phénomène est plus frappant puisqu’il touche 92% des seniors contre 76% dans les villes. On peut donc conclure que les générations d’avant 1944 n’ont pas eu la chance d’avoir accès à l’éducation, à l’exception d’une minorité de 15%, à majorité masculine et résidant dans les villes (Graphique 26).

Graphique 26 : Taux d'analphabétisme de la population des séniors dans la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%)- année 2004-



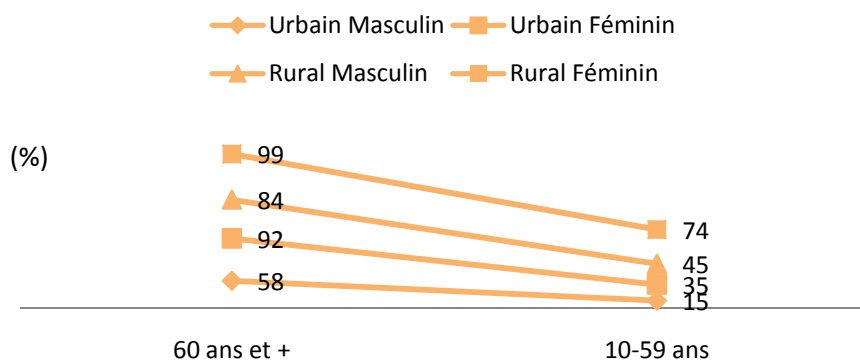
Source : RGPH 2004

En milieu urbain, l'analphabétisme touche 58% des hommes âgés et 92% du sexe opposé. Par ailleurs, dans les campagnes, et en raison de l'absence d'infrastructures scolaires adéquates et à proximité, la majorité des hommes (84%) et presque toutes les femmes (99%) de cette génération sont illettrés, heureusement, les générations qui les ont suivis (nées après 1944) se sont rattrapées, surtout dans les villes, où l'analphabétisme ne touche que 15% des hommes et 35% des femmes; La chute est donc spectaculaire et témoigne d'un effort considérable entrepris par le gouvernement dans le domaine de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme. Au milieu rural, le progrès est d'autant plus important que le recul du taux d'analphabétisme est deux fois plus important pour le sexe masculin (45%) contre (84%) pour les séniors.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire, car si on exclut la catégorie des séniors pour lesquels la chance d'éradiquer l'analphabétisme devient minime, voire nulle avec la progression dans l'âge et toutes les complications et défaillances intellectuelles qui en résultent, une part non négligeable des moins de 60 ans demeurent

encore illettrés de nos jours, leur proportion atteint les 44%, et ce sont à majorité des femmes (64%) (Graphique 27).

Graphique 27 : Taux d'analphabétisme de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe, le milieu de résidence et les grands groupes d'âge (%)-année 2004-



Source : RGPH 2004

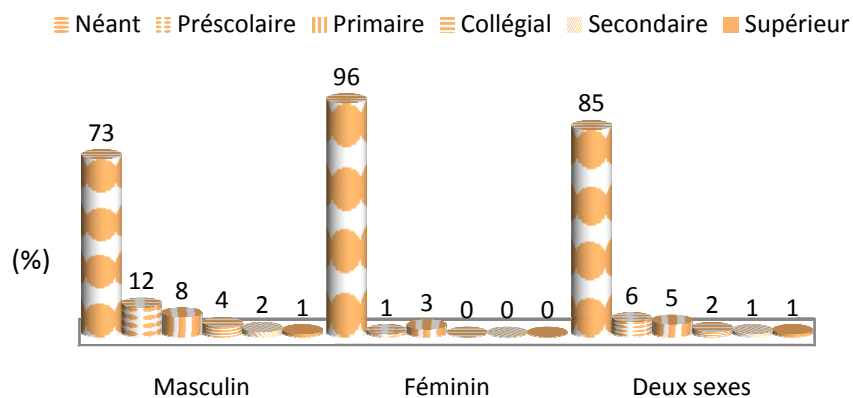
2.2 – Niveau d'instruction au troisième âge

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 a fait la distinction entre six niveaux d'instructions correspondant parfaitement aux cycles de formation dans l'éducation nationale ; il s'agit du préscolaire, primaire, collégial, secondaire, supérieur et néant pour ceux qui n'en ont aucun.

Selon cette distinction, La proportion des séniors n'ayant aucun niveau d'instruction s'élève à 85%, ce qui correspond à la proportion de ceux qui ne savent ni lire ni écrire, 6% possèdent le niveau préscolaire et 5% le niveau primaire, tandis qu'une minorité de seulement 1% est arrivée à atteindre le niveau des études secondaires.

A l'accoutumée, les femmes sont plus lésées, du point de vue instruction, puisque les 4% d'entre elles ayant échappé à l'analphabétisme n'ont pas pu aller plus loin que d'atteindre un niveau préscolaire ou primaire (Graphique 28).

Graphique 28 : Niveau d'instruction de la population âgée de la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen selon le sexe (%) - année 2004-

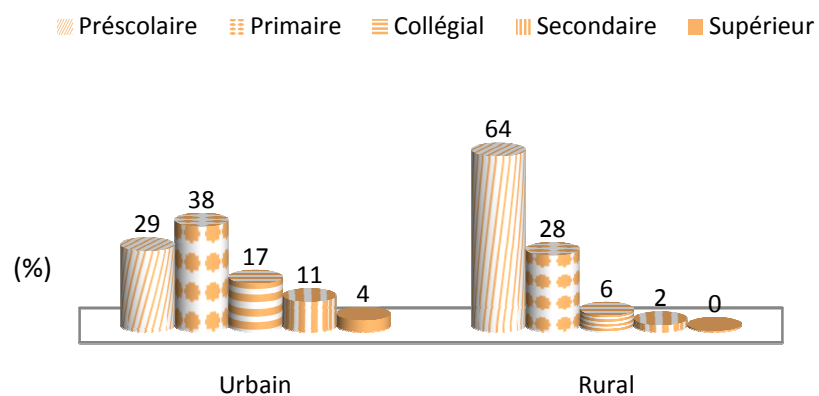


Source : RGPH 2004

Selon le milieu de résidence, l'urbain semble accorder plus d'opportunités aux personnes désireuses de poursuivre leurs études. En effet, si dans la campagne, seuls 2% des séniors alphabétisés et ayant poursuivi leurs études ont pu atteindre le niveau secondaire, dans les villes, leur proportion est cinq fois plus importante, et pour le niveau collégial, elle atteint le triple.

Généralement, l'écart entre les deux milieux est important d'autant plus que le niveau d'instruction atteint par le maximum des séniors alphabétisés dans la campagne est le préscolaire couvrant 64%, tandis que dans les villes, le primaire détient le premier rang avec 38% (Graphique 29).

Graphique 29 : Niveau d’instruction des personnes âgées alphabétisées de la région selon le milieu de résidence - 2004- (%)



Source : RGPH 2004

CHAPITRE 3 :
ETAT DE SANTE DE LA
POPULATION DU TROISIEME
AGE

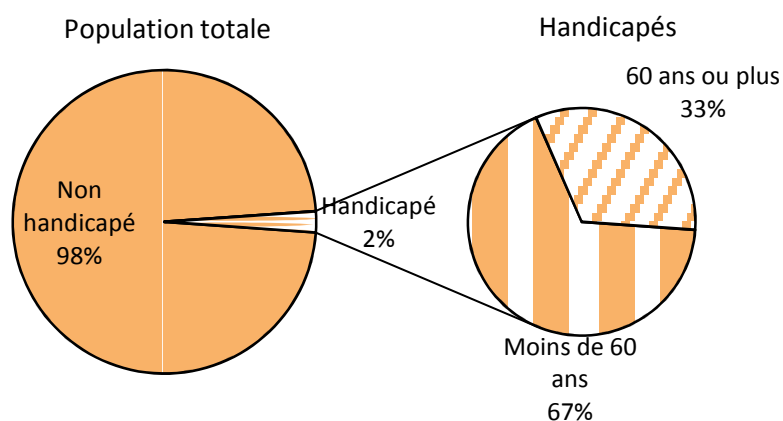
CHAPITRE 3 : ETAT DE SANTE DE LA POPULATION DU TROISIEME AGE

3.1 – Population âgée et handicap

Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat qu'a connu le Maroc en 2004, il a été recensé près de 36717 personnes handicapées, tous types confondus, dans la Région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen, soit 2% de la population, et dont le tiers (11998) appartient à la catégorie du grand âge, soit 10 % de la population âgée dans la région.

De ce fait, une personne âgée sur dix dans la région est atteinte d'un handicap la privant de mener une vie normale et indépendante, et perturbant forcément le cours normale de son activité (Graphique 30).

Graphique 30 : Part des handicapés dans la région du GCBH selon les grands groupes d'âge (%) -2004-



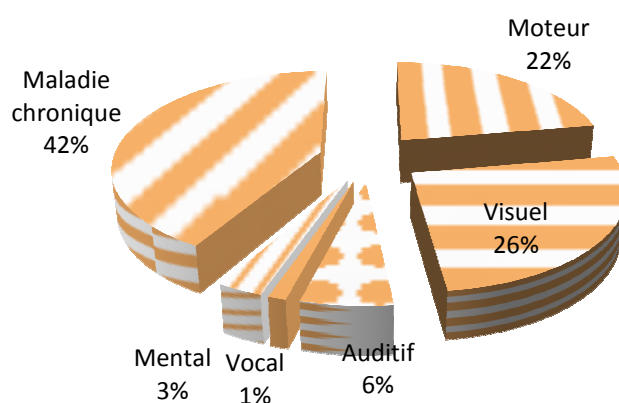
Source : RGPH 2004

3.1.1 – Handicap selon le type

Selon le type de handicap caractérisant la catégorie du troisième âge, on constate que les maladies chroniques constituent le type le plus

fréquent avec 42 % des cas. Le handicap visuel vient en deuxième rang avec 26 % des sujets, suivi du handicap moteur (22%), tandis que les autres types (auditif, vocal et mental) ne concernent que 10% des séniors handicapés (Graphique 31).

Graphique 31 : Répartition des handicapés âgés dans la région du GCBH selon le type de handicap (%) – année 2004-

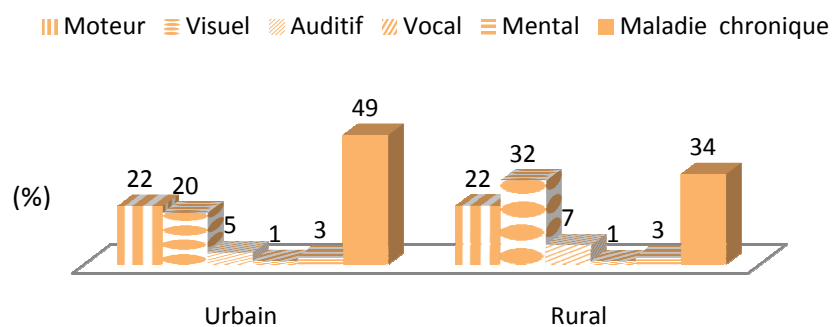


Source : RGPH 2004

3.1.2 – Handicap, sexe et milieu de résidence

La distinction par milieu de résidence fait apparaître une présence importante des maladies chroniques chez les séniors handicapés citadins dont la moitié en souffre contre 34% pour leurs congénères ruraux. Dans les campagnes, le tiers de la population âgée atteinte d'un handicap souffre d'un handicap visuel. Dans les villes, cette proportion s'élève à 20% (Graphique 32).

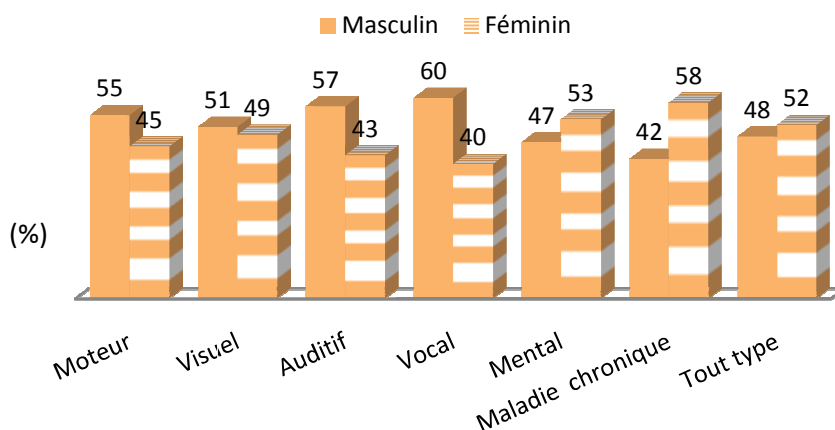
Graphique 32 : Répartition des handicapés âgés de la région selon le type de handicap et le milieu de résidence (%)- année 2004-



Source : RGPH 2004

En outre, les femmes âgées sont plus susceptibles d’être atteintes par les maladies chroniques et mentales que leurs congénères du sexe opposé. Hormis ces deux types d’handicap, les hommes priment sur les femmes sur tous les autres types (graphique 33).

Graphique 33 : Répartition des personnes âgées de la région souffrant de handicap selon le sexe et le type de handicap (%) –année 2004-

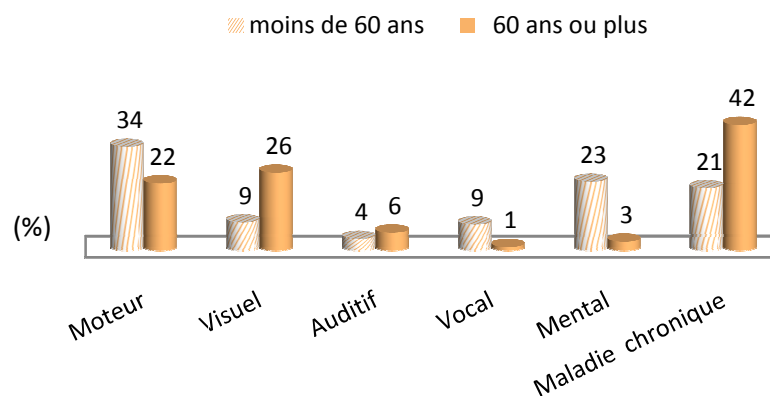


Source : RGPH 2004

3.1.3 – Handicap selon l'âge

Les maladies chroniques sont également une spécificité du grand âge, puisque 42% des séniors handicapés en souffrent, contre 21% seulement pour les moins de 60 ans, ce qui prouve que la fréquence des maladies chroniques s'accroît, allant même jusqu'à doubler, au fur et à mesure que la personne progresse dans l'âge. De même pour le handicap visuel et auditif qui sont beaucoup plus présents au troisième âge avec respectivement 26% et 6% des cas contre respectivement 9% et 4% pour les moins de 60 ans. Le handicap mental est peu fréquent chez les personnes âgées, tandis qu'il atteint 23% chez les moins de 60 ans, ceci vient du fait que les personnes atteintes de ce type de handicap parviennent rarement à vivre jusqu'à 60 ans (graphique 34).

Graphique 34 : Répartition des personnes âgées de la région souffrant de handicap selon l'âge et le type de handicap (%) –année 2004-



Source : RGPH 2004

CHAPITRE 4 :
TROISIEME AGE ET
CONDITIONS D’HABITATION
DES MENAGES

CHAPITRE 4 : TROISIEME AGE ET CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES

Les conditions d'habitation ont toujours été perçues, dans les études statistiques, en référence au ménage, entant qu'unité constituée d'un ensemble d'individus, parents ou non, vivant sous le même toit et partageant des dépenses communes, et par conséquent, partageant un ensemble d'équipements et d'installations communes telles que le logement, l'eau, l'électricité, le téléphone, la télévision, les pièces habitées, etc. De ce fait, les statisticiens considèrent que l'existence ou non de ces équipements témoigne de la satisfaction ou non de tous les membres du ménage.

Compte tenue donc des spécificités caractérisant les personnes ciblées par la présente étude, et dans la limite de la disponibilité de données statistiques adéquates, nous procéderons, dans le présent chapitre, à une description des conditions d'habitation relatives aux ménages abritant au moins une personne âgée, abstraction faite de ceux qui n'en contiennent aucune. Ainsi, nous ciblerons 88847 ménages, soit 31% de l'ensemble des ménages de la région, renfermant une ou plusieurs personnes âgées, appelés « ménages avec séniors ».

4.1 – Caractéristiques des logements occupés par les séniors

Le logement constitue le lieu de résidence réunissant les membres d'un ménage, il peut abriter un ou plusieurs ménages à la fois. Les caractéristiques relatives au logement peuvent être appréhendées à travers plusieurs variables, notamment le type d'habitat, le statut d'occupation et l'âge du logement.

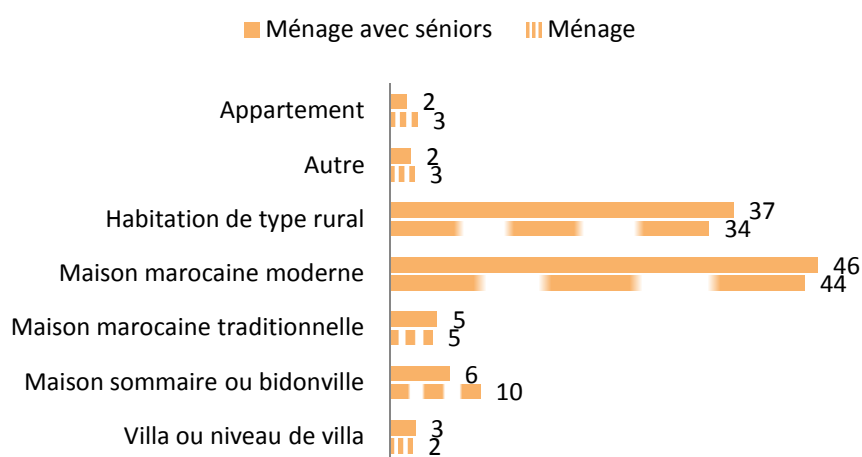
4.1.1 – Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat a distingué huit types de logement, appelés également strates d'habitat, correspondant parfaitement aux différents types de logement caractérisant le parc logement marocain ; il s'agit de « villa », « appartement », « maison marocaine traditionnelle », « maison marocaine moderne », « habitat sommaire ou bidonville », « logement

rural », « chambre dans un établissement » et enfin « local non destiné à l'habitation ».

Parmi toutes ces variétés, « la maison marocaine moderne » représente le type d'habitat le plus répandu, il abrite à lui seul 44% des ménages de la région, et 46% des ménages avec séniors, suivi du « logement de type rural » avec respectivement 34% et 37% (Graphique 35).

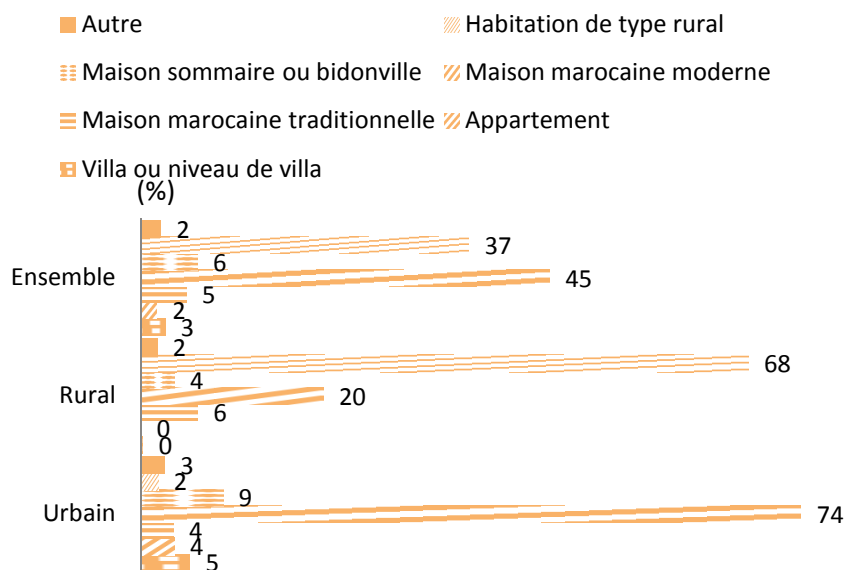
Graphique 35 : Répartition des ménages selon le type d'habitat et le type de ménage (%) – Région du Ghrab-Chrarda-Béni Hssen- année 2004-



Source : RGPH 2004

En outre, la distinction par milieu de résidence révèle une distribution différente. En effet, dans les campagnes, le logement rural concerne les ménages abritant des personnes âgées à raison de 68%, la maison marocaine moderne vient en second rang avec 20%. Par ailleurs, il est étonnant de constater que dans les villes, les « bidonvilles » occupent le deuxième rang avec 9% après la « maison marocaine moderne » (74%) (Graphique 36).

Graphique 36 : Répartition des ménages de la région abritant des seniors selon le type d'habitat et le milieu de résidence (%) -année 2004-



Source : RGPH 2004

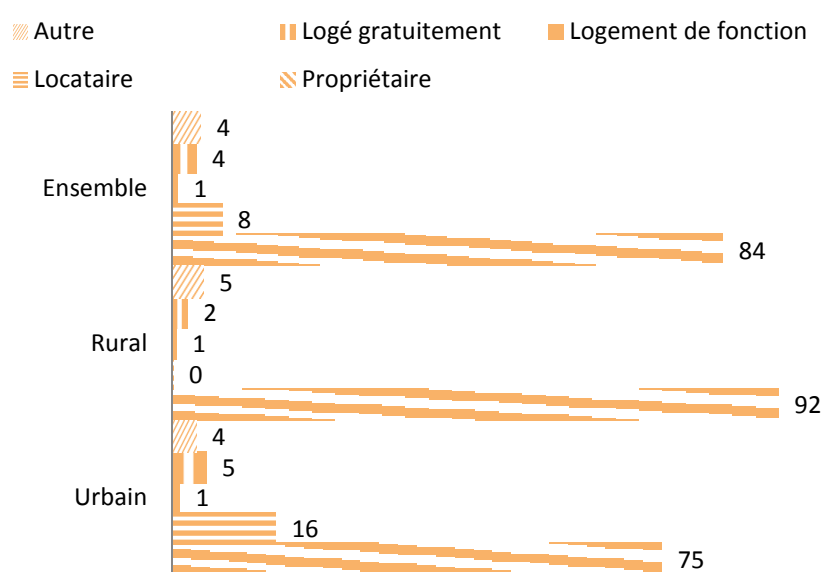
4.1.2 – Statut d'occupation des logements

La majorité des seniors occupent des logements dont un ou plusieurs membres du ménage détiennent la propriété ; cette proportion s'élève à 84% des ménages, elle atteint même 92% dans la campagne contre 75% dans les villes.

Les logements de location viennent en second rang avec 8%. Bien qu'il soit quasiment absent dans les campagnes, ce mode d'occupation reste une spécificité du milieu urbain où il concerne 16 % de ces ménages.

Les logements gratuits sont également plus présents dans le milieu urbain avec 5%, soit le double qu'en milieu rural 2% (Graphique 37).

Graphique 37 : Répartition des ménages de la région abritant des seniors selon le statut d'occupation des logements et le milieu de résidence (%) –année 2004-



Source : RGPH 2004

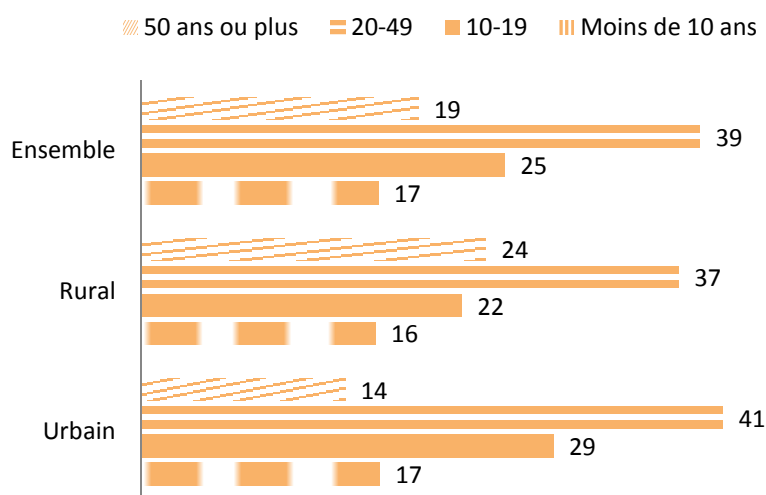
4.1.3 – Age des logements

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat a défini quatre tranches d'âge pour les logements occupés par les ménages marocains ; il s'agit de « moins de dix ans », « 10-19 ans », « 20-49 ans », et « 50 ans et plus ».

Parmi les 88847 ménages, sujets d'étude, 81% occupent des logements dont l'âge n'excède pas 50 ans ; quant aux logements de moins de dix ans, ils en abritent 17%.

En milieu rural, et en raison de l'ancienneté qui caractérise le parc logement, 24% de ces ménages occupent des logements de plus de 50 ans ; Dans les villes, cette proportion atteint 14% (Graphique 38).

Graphique 38 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon l'âge du logement et le milieu de résidence (%) –année 2004-



Source : RGPH 2004

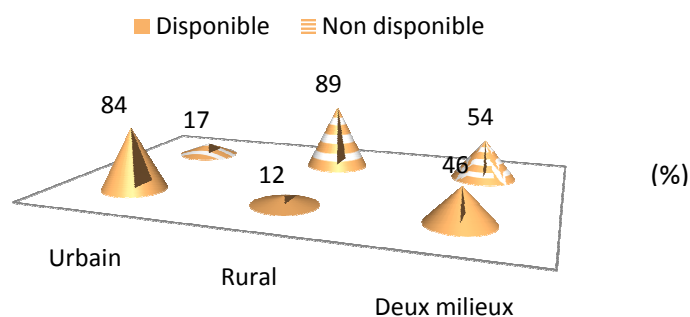
4.2 – Equipement de base à domicile

4.2.1 – Eau potable

En 2004, la part des ménages raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable s'est élevée à 44.9% dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen. Pour les ménages abritant des séniors, cette part a atteint 46%. Quant au milieu rural, et en raison de la

disponibilité d'autres sources d'approvisionnement, moins coûteuses, telles que le puits et la fontaine, semble être moins bien desservi avec 12% contre 84% dans les villes (graphique 39).

Graphique 39 : Répartition des ménages de la région abritant des seniors selon la disponibilité de l'eau potable dans le logement et le milieu de résidence (%)- année 2004-



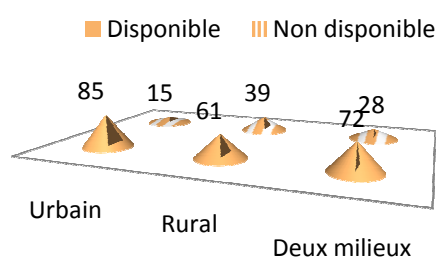
Source : RGPH 2004

4.2.2 – Electricité

Contrairement à l'eau potable, et en l'absence de substituant, l'électricité a envahi beaucoup plus les logements. Ceci est rendu possible grâce aux efforts déployés par l'Etat à travers les programmes d'électrification rurale groupée (PERG), dont ont bénéficié 57% des ménages ruraux de la région en 2004.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, les ménages de la région abritant des personnes âgées sont à raison de 72% desservis par l'électricité ; en milieu urbain, cette proportion est plus importante et atteint 85% contre 61% dans les campagnes (Graphique 40).

Graphique 40 : Répartition des ménages de la région abritant des seniors selon la disponibilité de l'électricité dans le logement et le milieu de résidence (%)- année 2004-



Source : RGPH 2004

CONCLUSION

CONCLUSION

La présente étude a permis de dresser un portrait global de la population des aînés dans la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen, à travers une description des différentes caractéristiques démographiques, socioéconomiques ainsi que celles relatives aux conditions d'habitation des ménages auxquels ils appartiennent.

A présent, nous savons tous que, de nos jours, la population vieillissante est une réalité bien présente, l'espérance de vie s'allonge et avec elle, le nombre de personnes âgées s'accroît. Dans ce contexte, la prise en charge du grand âge est devenue un enjeu crucial. Certes, le processus du vieillissement ne fait que commencer dans notre société, car nous sommes bien loin de nos voisins européens telle la France qui compte un habitant sur cinq de la catégorie des aînés en 2005, et s'appête à atteindre le quart en 2015, mais ses conséquences sont d'une extrême urgence sociale et économique. En effet, la problématique qui se pose est la suivante : est ce que les services offerts aujourd'hui pourront répondre à la demande des aînés dans le futur ? Ne faudra t-il pas songer à les améliorer en quantité et en qualité ? A-t-on prévu des projets en faveur des aînés ? et les programmes en voie de réalisation, répondront-ils à des besoins exprimés par cette population-cible ?

Toutefois, Il est évident que cette étude demeure exploratoire et ne prétend pas aborder toutes les dimensions du sujet. En effet, d'autres éléments, d'une importance extrême, demeurent non traités dans ce rapport, faute d'informations disponibles. il s'agit d'éléments dont l'exploitation et l'analyse pourraient améliorer davantage nos connaissances sur ces personnes et aider à mieux faire ressortir les insuffisances auxquelles ils se heurtent ; mentionnons notamment les services de santé qui leur sont offerts (proximité des lieux de consultation, qualité des soins offerts), les insuffisances du régime de retraite en vigueur, la couverture maladie et prise en charge médicale en leur faveur, disponibilité des centres d'hébergement pour personnes âgées au niveau local (capacité d'accueil et service offert), etc.

ANNEXE

Etude Thématique : Caractéristiques du Grand Age dans la Région du GCBH

Tableau 1 : Répartition de la population de la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et les grands groupes d'âge (%)- 2004-

Groupe d'âge/sexe	Masculin	Féminin	Total
moins de 60 ans	769 717	763 397	1 533 114
60 ans et plus	54 511	60 236	114 747
Total	824 228	823 633	1 647 861

Source : RGPH 2004

Tableau 2 : Répartition de la population âgée de la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence - 2004-

Milieu/sexe	Hommes	Femmes	Total
Urbain	24824	28501	53325
Rural	29687	31735	61422
Total	54511	60236	114747

Source : RGPH 2004

Tableau 3 : Population âgée de 60 ans et plus dans la région selon le sexe et les groupes d'âge quinquennaux (%) -2004-

Age quinquennal	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
60-64	33,0	34,2	33,6
65-69	23,5	21,5	22,4
70-74	20,8	21,9	21,4
75-79	9,4	7,7	8,5
80-84	6,7	8,2	7,5
85-89	2,3	1,7	2,0
90 et +	4,5	4,7	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 4 : Répartition de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial et les grands groupes d'âge –année 2004-

	célibataire	marié	divorcé	veuf	Total
15-59 ans	437560	519380	21734	20483	999157
60 ans et plus	2782	73394	1827	36744	114747
Total	440342	592774	23561	57227	1113904

Source : RGPH 2004

Tableau 5 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le statut matrimonial et le milieu de résidence –année 2004-

	Urbain	Rural	Total
célibataire	1420	1362	2782
marié	32694	40700	73394
divorcé	1182	645	1827
veuf	18029	18715	36744
Total	53325	61422	114747

Source : RGPH 2004

Tableau 6 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le statut matrimonial et le sexe (%) – année 2004-

	masculin	féminin	Total
célibataire	1566	1216	2782
marié	49122	24272	73394
divorcé	468	1359	1827
veuf	3355	33389	36744
total	54511	60236	114747

Source : RGPH 2004

Tableau 7 : Répartition des ménages de la région selon le nombre de séniors – année 2004-

nombre de personnes âgées dans le ménage	Part des ménages (%)
aucun séniors	68,9
un seul séniors	22,5
deux séniors	8,2
trois séniors	0,4
Total	100

Source : RGPH 2004

Tableau 8 : Répartition des personnes âgées dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon la taille des ménages -année 2004

taille du ménage	nombre de personnes âgées dans le ménage	% des personnes âgées dans le ménage
1	4016	3,5
2	9383	8,2
3	9834	8,6
4	10904	9,5
5	12443	10,8
6	13107	11,4
7 et +	55060	48,0
Total	114747	100

Source : RGPH 2004

Tableau 9 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le milieu de résidence-région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen (%) – année 2004-

âge du chef de ménage	Urbain	Rural	Total
moins de 60 ans	78	76	77
60 ans ou plus	22	24	23

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 10 : Répartition des personnes âgées de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage (%) – année 2004-

	Masculin	Féminin	Total
Chef du ménage-CM-	90,3	27,0	57,1
époux/épouse du CM	0,1	30,7	16,1
père/mère du CM	5,2	32,1	19,3
autre parent du CM	4,4	10,3	7,5

Source : RGPH 2004

Tableau 11 : Structure matrimoniale des personnes âgées chefs de ménage selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen (%) – année 2004-

	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Célibataire	0,4	0,4	0,4
Marié	94,8	5,4	72,6
Divorcé	0,6	4,3	1,5
Veuf	4,2	89,8	25,5

Source : RGPH 2004

Tableau 12 : Type d'activité pour les personnes âgées chefs de ménage - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe – année 2004-

	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Actif occupé	24090	1495	25585
Femme au foyer	0	7546	7546
Rentier	651	263	914
Retraité	12670	722	13392
Malade ou infirme	2035	678	2713
Autre	9768	5547	15315
Total	49214	16251	65465

Source : RGPH 2004

Etude Thématique : Caractéristiques du Grand Age dans la Région du GCBH

Tableau 13 : Type d'activité pour les personnes âgées chefs de ménage - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le milieu de résidence–2004-

	Urbain	Rural	Les deux milieux
Actif occupé	7248	18337	25585
Inactif	25228	14652	39880
Total	32476	32989	65465

Source : RGPH 2004

Tableau 14 : Evolution de la population de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon l'âge (en %)- années 1994, 2004 et 2014-

Age/Année	1994	2004	2014
60 ans et plus	6	7	8
moins de 20 ans	51	44	37

Source : RGPH 2004

Tableau 15 : Type d'activité pour les personnes âgées -région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe – année 2004-

Type d'activité	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Actif occupé	25051	2945	27996
Femme au foyer	0	28152	28152
Rentier	683	334	1017
Retraité	13078	1158	14236
Malade ou infirme	2680	2930	5610
Autre	13019	24717	37736
Total	54511	60236	114747

Source : RGPH 2004

Tableau 16 : Taux d'activité pour les personnes âgées -région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe et le milieu de résidence (%) –2004-

Sexe/Milieu	Urbain	Rural	Total
Masculin	28	61	46
Féminin	3	6	5
Les deux sexes	15	33	24

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 17 : Statut professionnel des actifs occupés âgés selon le sexe - région du Gharb-Chrarda-Béni hssen – année 2004-

Statut Professionnel	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Employeur	2099	113	2212
Indépendant avec local	16530	1043	17573
Ambulant	1642	206	1848
Salarié secteur privé	3499	511	4010
Autre	1281	1072	2353
Total	25051	2945	27996

Source : RGPH 2004

Tableau 18 : Statut professionnel des actifs occupés âgés selon le milieu de résidence (%)- région du Gharb-Chrarda-Béni hssen – année 2004-

Statut Professionnel	Urbain	Rural	Les deux milieux
Employeur	8	8	8
Indépendant avec local	39	72	63
Ambulant	17	3	7
Salarié secteur privé	26	10	14
Aide familial	1	5	4
Autre	9	2	4
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 19 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les branches d'activité (%) – année 2004 –

Branche d'activité	Urbain	Rural	Les deux milieux
Agriculture	20	87	68
Commerce	34	4	13
Service	17	2	6
Industrie	9	1	3
BTP	7	1	2
Autre	13	5	8
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Etude Thématique : Caractéristiques du Grand Age dans la Région du GCBH

Tableau 20 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les professions exercées et le sexe (%)-année 2004 –

Profession	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Exploitant agricole	60	30	56
Ouvrier agricole	10	36	12
Commerçant	11	7	11
Artisan	8	8	8
Autre	11	19	13
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 21 : Répartition des actifs occupés âgés dans la région du Ghrab-Chrarda-Béni hssen selon les professions exercées et le milieu de résidence (%) -2004 –

Profession	Urbain	Rural	Les deux milieux
Exploitant agricole	12	74	56
Ouvrier agricole	5	15	12
Commerçant	29	3	11
Artisan	21	3	8
Autre	33	5	13
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 22 : Répartition des personnes analphabètes de la région selon les grands groupes d'âge - année 2004-

Age	Personne analphabète	%
10-59 ans	524545	84,4
60 ans ou plus	97022	15,6
Total	621567	100

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 23 : Répartition des personnes analphabètes âgées de la région selon le milieu de résidence et le sexe- année 2004-

	Masculin	Féminin	Total
Urbain	14424	26201	40625
Rural	25007	31390	56397
Total	39431	57591	97022

Source : RGPH 2004

Tableau 24 : Taux d'analphabétisme des personnes âgées de moins de 60 ans de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%) - année 2004-

Sexe/Milieu	Urbain	Rural	Les deux milieux
Masculin	15	45	32
Féminin	35	74	57
Les deux sexes	25	59	44

Source : RGPH 2004

Tableau 25 : Niveau d'instruction de la population âgée de la région du Gharb-Chrarda-Béni hssen selon le sexe (%) - année 2004-

Niveau	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Néant	73	96	85
Préscolaire	12	1	6
Primaire	8	3	5
Collégial	4	0	2
Secondaire	2	0	1
Supérieur	1	0	1
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Etude Thématique : Caractéristiques du Grand Age dans la Région du GCBH

Tableau 26 : Niveau d'instruction des personnes âgées alphabétisés de la région selon le milieu de résidence - 2004- (%)

Niveau	Urbain	Rural	Total
Préscolaire	29	64	39
Primaire	38	28	35
Collégial	17	6	14
Secondaire	11	2	8
Supérieur	4	0	3
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 27 : Part des handicapés dans la région du GCBH selon les grands groupes d'âge (%) -2004-

Age	Non handicapé	handicapé	Total
moins de 60 ans	1508395	24719	1533114
60 ans ou plus	102749	11998	114747
Total	1611144	36717	1647861

Source : RGPH 2004

Tableau 28 : Répartition des personnes âgées de la région souffrant de handicap selon le sexe et le type de handicap (%) –année 2004-

Type d'handicap	Sexe	
	Masculin	Féminin
Moteur	54,6	45,4
Visuel	51,2	48,8
Auditif	57,3	42,7
Vocal	59,9	40,1
Mental	46,6	53,4
Maladie chronique	41,6	58,4
Tout type	48,3	51,7

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 29 : Répartition des handicapés âgés de la région selon le type de handicap et le milieu de résidence (%)- année 2004-

Type d'handicap	Milieu	
	Urbain	Rural
Moteur	22,2	22,3
Visuel	19,8	31,9
Auditif	4,6	7,3
Vocal	1,2	1,1
Mental	2,9	2,9
Maladie chronique	49,3	34,4
Total	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 30 : Répartition des handicapés dans la région du GCBH selon le type d'handicap et la catégorie d'âge (%) – année 2004-

Type d'handicap	Age	
	Moins de 60 ans	60 ans ou plus
moteur	34	22
visuel	9	26
Auditif	4	6
vocal	9	1
mental	23	3
maladie chronique	21	42
Total	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 31 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon le statut d'occupation des logements et le milieu de résidence (%) – année 2004-

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Les deux milieux
Propriétaire	74,5	92,3	83,8
Locataire	15,7	0,1	7,5
Logement de fonction	1,1	0,6	0,8
Logé gratuitement	5,1	2,3	3,6
Autre	3,6	4,7	4,3
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 32 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon l'âge du logement et le milieu de résidence (%) –année 2004-

Age du logement	Urbain	Rural	Les deux milieux
Moins de 10 ans	16,6	16,3	16,5
10-19 ans	28,7	22,3	25,3
20-49 ans	40,5	37,4	38,9
50 ans et plus	14,2	24	19,3
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 33 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon la disponibilité de l'eau potable dans le logement et le milieu de résidence (%) - année 2004-

Eau potable	Urbain	Rural	Les deux milieux
disponible	83,5	11,5	45,6
non disponible	16,5	88,5	54,4
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Tableau 34 : Répartition des ménages de la région abritant des séniors selon la disponibilité de l'électricité dans le logement et le milieu de résidence (%) - année 2004-

Electricité	Urbain	Rural	Les deux milieux
Disponible	85	61	72
Non disponible	15	39	28
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004



المنذوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10
Fax : +212 (0)5 37 32 91 18
+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr